

CHAPITRE V.—STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. EXPOSÉ SOMMAIRE.....	183	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.....	224
SECTION 2. NAISSANCES.....	195	Sous-section 1. Mariages.....	224
SECTION 3. DÉCÈS.....	203	Sous-section 2. Dissolutions de mariages (divorces).....	227
Sous-section 1. Mortalité générale.....	203	SECTION 6. YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.....	229
Sous-section 2. Mortalité infantile.....	212	SECTION 7. TABLES CANADIENNES DE SURVIE.....	229
Sous-section 3. Mortalité puerpérale... ..	218		
SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL....	221		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le présent chapitre donne, dans ses grandes lignes, un tableau des principales tendances de la statistique de l'état civil au Canada au cours des 30 dernières années, fait la comparaison entre les principaux taux canadiens et ceux des autres pays et fournit des données de base au profane et à celui qui s'intéresse à la démographie, à la santé publique, à la sociologie et à d'autres domaines connexes. Des données détaillées paraissent dans les rapports réguliers annuels du B.F.S., particulièrement *Statistique de l'État civil* (rapport provisoire) et *Statistique de l'État civil du Canada*. On peut aussi obtenir, sur demande, certains autres renseignements inédits. L'historique de la réunion de la statistique de l'état civil au Canada est consigné aux pages 195-198 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Les naissances et les décès sont classés selon le domicile (dans le premier cas, selon le domicile de la mère) et les mariages, d'après l'endroit où ils ont lieu.

La statistique de la population, sur laquelle sont fondés les taux donnés au présent chapitre, est étudiée au chapitre III (Population) et dans maints rapports du Bureau portant sur le recensement et sur les estimations intercensales de la population.

En comparant la natalité, la mortalité et la nuptialité des provinces, il importe de ne pas oublier qu'une partie des variations relevées peuvent tenir aux différences de la répartition de leur population selon le sexe et l'âge. De même, les fluctuations des taux peuvent résulter en partie de celles de cette répartition. Cela vaut aussi pour les comparaisons de la natalité, de la mortalité et de la nuptialité à l'échelon international.

Section 1.—Exposé sommaire

Le tableau 1 résume les principales statistiques de l'état civil des provinces du Canada depuis 1921, année où a commencé l'établissement de la statistique nationale, et le tableau 2 donne certains chiffres de même nature pour les centres urbains de 10,000 habitants et plus lors du recensement de 1951.

* Revu à la Section de l'état civil, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.